



Une vie communautaire des plus actives à Sainte-Pétronille

Une année riche en activités s'achève et une autre tout aussi animée se pointe à l'horizon. Et si l'on jetait un regard derrière puis un autre devant ?

2017 dans le rétroviseur

Bien des événements communautaires se sont déroulés cette année chez nous, à commencer par la Fête hivernale pour les familles.

Au cours de l'été, nous avons célébré les 150 ans de la chapelle anglicane St. Mary's et rendu hommage à la communauté anglophone pour le précieux héritage architectural et culturel qui donne son cachet particulier au bout de l'île. En trois temps ont eu lieu des rassemblements et des visites commentées, à la «chapelle des Dunn» ainsi qu'aux magnifiques domaines d'Horatio Walker et de Charles Porteous.

À l'automne, se sont succédés trois événements. Tout d'abord, l'accueil de nos nouveaux concitoyens par la municipalité, puis le très couru défilé de l'Halloween où 85 petits ont déambulé dans le secteur du quai. Le 25 novembre, une fête populaire attirait 35 enfants de la municipalité et une dizaine d'adultes au centre communautaire Raoul-Dandurand pour la projection d'un film, accompagnée de popcorn et de rafraîchissements, ainsi que de la remise du calendrier de l'Avent. Dame nature ne nous ayant pas gâtés ce jour-là, c'est à l'intérieur du centre communautaire que la Chorale du Chœur de l'Isle d'Orléans a ensuite présenté un superbe mini-concert de Noël fort apprécié, accompagné de chocolat et café chauds, de vin pour les «grands», ainsi que de beignets.

Sous la pluie, nous avons bravement procédé à l'illumination de notre grand arbre de Noël, marquant ainsi le départ de cette période de célébrations avec sa féérie, ses réunions de parents et amis, sans oublier sa dimension religieuse et ses traditions liturgiques.

Le 9 décembre, le Conseil municipal accueillait au centre communautaire nos bénévoles pour un souper de reconnaissance envers ces gens dévoués qui contribuent à l'animation et au bien-être de notre communauté. Au terme d'un buffet chaud et froid, on a fait tirer à leur intention trois coffrets-cadeaux et deux paniers de produits de l'île.



Village de
Sainte-Pétronille

Ces dernières années, nous avons pris l'habitude d'en profiter pour rendre un hommage particulier à des bénévoles d'exception : ce furent successivement Daniel Guillot et Robert Martel, M. et Mme Willie Gosselin, Violette Goulet, Marie Blais, Lise Paquet, Jean Fiset, Richard Émond, Claude Bussière et Anne Deschamps.

Cette fois, nous avons plutôt choisi de produire et de présenter à l'assistance un diaporama rappelant le riche éventail d'activités communautaires qui, au cours des quatre dernières années, se sont déroulées à l'intention de nos concitoyens. On a pu alors constater que Sainte-Pétronille, loin d'être un village-dortoir, se soucie d'offrir et de déployer à l'intention de sa communauté un programme varié de loisirs et de culture. C'est ainsi que l'on peut contribuer à développer entre nous plus de convivialité et un véritable sentiment d'appartenance à une communauté vivante.

Pour clore l'année 2017, voici le retour du concours de décorations extérieures *Sainte-Pétronille scintille!* pour lequel nos concitoyens pourront se disputer trois prix de 100\$.

2018 en prospective

Pour l'année qui vient, nous avons préparé à votre intention un ensemble d'activités qui se dérouleront dans notre municipalité. Naturellement, les dates et contenus vous seront communiquées par les véhicules habituels, soit Le Beau Lieu, le journal Autour de l'île, le site internet de la municipalité et les envois postaux occasionnels. En voici donc un aperçu :

Janvier-février-(mars) : Cours de hockey et de patinage sur glace, cours de yoga et de musique, exercices de mise en forme (VIE ACTIVE), bibliothèque et ses activités.

Fin février - début mars : fête du passage hiver-printemps, comprenant cabane à sucre, tir de traîneaux, tournois de hockey, promenade en poney, maquillage, etc.

Fin mai-début juin : Pommiers en fleurs de la ferme Plante.

Juin-juillet-août : Dans l'église, la saison des concerts de Musique de chambre à Sainte-Pétronille.

Début juillet : sur le parvis de la mairie, inauguration de l'œuvre primée au 3^e Concours d'art public de Sainte-Pétronille.

Mi-juillet : une nouveauté, *Le grand Rallye 2018 de Sainte-Pétronille*, un circuit intergénérationnel de découvertes à pied dans le cœur du village, suivi d'un souper gratuit hot-dogs et rafraîchissements, au parc de loisirs voisin de la mairie et du Centre

Juillet-août : nos deux visites triennales d'inspection et d'évaluation. D'abord celle, pancanadienne, de Communities in Bloom/Collectivités en fleurs (on y met l'accent sur l'engagement communautaire). Puis celle des Fleurons du Québec (nous en avons obtenu 4 et l'on soupire après la totale de 5!). Nous comptons beaucoup sur la collaboration des nos propriétaires de résidence et nos commerces pour se donner un «look» horticole qui séduise !

Août : fête champêtre annuelle du Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans (messe, épluchette de blé d'inde et activités variées).

Août : concert de jazz et de musique populaire au Parc de loisirs, avec dégustation de chocolat, de jus ou de kir.

Octobre : pour les petits, traditionnel défilé de l'Halloween dans le secteur du quai, avec contribution de la Municipalité au comité ad hoc.

Fin novembre : Fête de l'illumination du sapin, concert de Noël par le Chœur de l'Isle d'Orléans et fête des enfants avec projection d'un film, pop-corn et rafraîchissements et remise du calendrier de l'Avent.

Décembre : Fête des bénévoles et de la reconnaissance. Concours *Sainte-Pétronille Scintille!* où nous invitons nos concitoyens à décorer leur propriété pour créer de la féerie dans notre village.

Tout cela pour rendre la vie de nos concitoyens encore plus agréable et chaleureuse !

Yves-André Beaulé, Conseiller municipal

Appel aux bénévoles

« Ne vous demandez pas ce que votre gouvernement peut faire pour vous, mais bien ce que VOUS pouvez faire pour votre gouvernement. » John F. Kennedy, Président des États-Unis.

La vie communautaire et municipale repose beaucoup sur l'implication active et dynamique de ses citoyens. Un grand nombre de projets et de réalisations sont en réalité le fruit de la contribution bénévole de personnes de tous âges dans divers secteurs.

A Sainte-Pétronille, nous avons la chance de pouvoir compter sur des citoyens qui

s'impliquent généreusement dans bon nombre d'organismes tels que l'ABIO (Association bénévole de l'île d'Orléans) et la Fabrique paroissiale. Des gens s'impliquent également dans divers secteurs de la vie communautaire municipale :

- Bénévolat à la bibliothèque.
- Implication dans divers comités : Suivi MADA, CCU et comité du boisé.
- Implication dans d'autres activités comme le club de marche, le club de scrabble, pratique du pickleball, Vie active, cours de yoga, etc.

Il y a chez nous une réserve exceptionnelle de talents, de connaissances et d'expériences de divers ordres qui peuvent contribuer précieusement au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Mise au service de la collectivité, cette participation peut être, du même coup, une source de valorisation personnelle par le don de soi et contribue à l'accroissement du sentiment d'appartenance dans votre milieu de vie.

Une occasion se présente: la Municipalité entend former dans un proche avenir un **comité des loisirs** pour épauler notre conseillère municipale, madame Frédérique Vattier dans la réalisation de divers projets. Une implication directe de votre part serait bénéfique non seulement pour vous, vos enfants ou vos petits-enfants, mais plus généralement pour l'ensemble de notre communauté. Il en va ainsi des autres comités où votre apport sera certainement apprécié.

Pour vous inscrire, laissez vos coordonnées à notre directeur général Jean-François Labbé. Il saura acheminer votre demande à la personne concernée.

Yves-André Beaulé, Conseiller municipal

Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

Romans adultes :

- *Une promesse pour Alice*, de Éliane Saint-Pierre
- *Enfants de la terre et du ciel*, de Guy Gabriel Kay
- *Les orphelins du bout du monde*, de

Hamony Verna
- *Écran noir*, Pekka Hiltunen

Documentaires :

- *Faire oeuvre utile (Quand l'art répare des vies)*, de Émilie Perreault
- *Désordonnance*, de Alain Vadeboncoeur

Romans Ados :

- *La belle sauvage*, de Philip Pullman

Livres jeunes :

- *Les Dragouilles (Les origines)*, de Maxim Cyr et Karine Gottot
- *Les Dragouilles (Les jaunes de Londres)*, de Maxim Cyr et Karine Gottot

Dons de livre

La bibliothèque apprécie toujours les livres qui lui sont offerts, mais nous privilégions les livres relativement récents, de moins de vingt ans, et, si possible, en bon état. Merci à tous nos généreux donateurs.

Nouvelle bénévole

L'équipe de la Bibliothèque La Ressource s'enrichit d'une nouvelle bénévole à partir de janvier : madame Lucie Lambert. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Horaire des Fêtes (rappel)

Notez que la Bibliothèque sera fermée les dimanches 24 et 31 décembre.

Meilleurs voeux

Votre équipe de la Bibliothèque La Ressource vous souhaite un très heureux temps des Fêtes et une année 2018 remplie de très belles heures de lecture, de riches découvertes littéraires et documentaires. Au plaisir de vous revoir au cours de l'an prochain.

Marie Blais, Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource.



Horaire des Fêtes de la mairie

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 22 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement. En cas d'urgence, le directeur général sera au bureau les 22, 27, 28 et 29 décembre 2017.

Calendrier des réunions du conseil 2018

8 janvier	3 juillet (mardi)
5 février	6 août
5 mars	4 septembre (mardi)
3 avril (mardi)	1 ^{er} octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue

Nous vous rappelons que du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement sur rue est interdit. Seuls les détenteurs de vignettes pourront se stationner durant cette période. Vous êtes donc invités à respecter la réglementation municipale. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver

Motoneigistes

À l'approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 3 et le 19 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage.

Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.

Piste de ski de fond

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la circulation ainsi qu'au déneigement. N'hésitez pas à appeler à la mairie au 418 828-2270 pour connaître la date d'ouverture de la piste.

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme à chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture est dépendante de Mère Nature. Soyez assurés que notre employé municipal, monsieur Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-2270. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>). Consultez les manchettes et la section « La vie à Sainte-Pétronille ».

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2017–2018 :

Horaire normal :

Tous les jours dès 10 h 00

Lundi au jeudi
10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21h)

Vendredi
10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30)

Samedi
10 h à 22 h (surveillance de 12 h à 22 h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h)

Dimanche
10 h à 21 h (surveillance de 12 h à 21 h)

Horaire des fêtes:

24 décembre : 10 h à 17 h
25 décembre : Fermé
31 décembre : 10 h à 17 h
1^{er} janvier : Fermé

Tous les jours de la semaine
10 h à 22 h (surveillance de 10 h à 22h)

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt !



En cette période de fêtes, nous vous adressons tous nos vœux pour 2018 et vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.

Harold Noël, maire

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par Mme Diane Blais, (lot 97-7), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-5 S2.

Cette demande a pour but d'autoriser une façade de maison à 18,3 m. Selon l'article 118 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la façade de ladite maison doit respecter une longueur de 13,32 m.

Une autre demande a trait à la superficie de la maison qui occupera un espace au sol de 148,6 m². Selon le règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la surface au sol de ladite maison devrait être de 146,4 m².

Une dernière demande a trait au retrait du corps secondaire qui est de 0,6 m au lieu de 1 m tel que prescrit par l'article 118 du règlement sur le zonage.

Ces demandes seront étudiées lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 8 janvier 2018, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de décembre deux mille dix-sept.

Jean-François Labbé
Directeur général / secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par M. Antoine Goulet, (lots 97-9 et 100-16), Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-5 S2.

Cette demande a pour but d'implanter un bâtiment secondaire (garage) dans la marge latérale. Selon l'article 83 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, un bâtiment secondaire dans la

zone R-5 S2 ne peut être implanté que dans la cour arrière.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 8 janvier 2018, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de décembre deux mille dix-sept.

Jean-François Labbé
Directeur général / secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par Mme Pierrette Coulombe, (lots 50-8, 50-8-1 et 51-14), Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-12.

Cette demande a pour but de régulariser la marge latérale nord-ouest de la maison qui est à 2, 52 m. Selon la réglementation en vigueur lors de l'année de construction de la maison (1974), un bâtiment principal doit respecter des marges latérales de 3 m.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 8 janvier 2018, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de décembre deux mille dix-sept.

Jean-François Labbé
Directeur général / secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par M. Daniel Lavoie, (lot 2-71-5), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-16.

Cette demande a pour but d'autoriser la hauteur du bâtiment secondaire (garage) à 4,82 m. Selon l'article 121 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la hauteur du garage devrait être de 4,5 m.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 8 janvier 2018, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de décembre deux mille dix-sept.

Jean-François Labbé
Directeur général / secrétaire-trésorier

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **9 février 2018**.



Cours de hockey

Attention, tu es un jeune sportif et tu aimerais apprendre à jouer au hockey sur glace, à patiner, ce message s'adresse à toi !

Au centre Raoul Dandurand, à Sainte-Pétronille, seront donnés des cours de hockey. Les techniques de base, de patin et de maniement de la rondelle y seront enseignés tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, tu dois être un élève de la maternelle à la sixième année et avoir un bâton de hockey, des patins et un casque de hockey muni d'une grille.

Horaire pour la maternelle à la deuxième année :

Les vendredis de 18h15 à 19h15 et les samedis de 10h à 11h

Horaire pour la troisième année à la sixième année :

Les vendredis de 19h15 à 20h15 et les samedis de 11h à 12h

Tarifs:

Pour un enfant 60\$, pour 2 enfants 100\$

Les cours débuteront le **vendredi 5 janvier 2018** et prendront fin le **23 février 2018**

Pour toute information ou les inscriptions :
Christophe Simard, étudiant en
kinésiologie, 418 828-1510 ou 418 580-7382



Entretien de la piste de ski de fond

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour effectuer l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers, c'est-à-dire couper les nouvelles branches obstruant le passage, réparer les ponceaux, niveler la neige, etc.

Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres.

Toute personne intéressée à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 500 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission à la mairie de la municipalité, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, GOA 4C0 ou par courriel au jflabbe@stepetronille.com et ce, avant 16 heures, le **4 janvier 2018**.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier



Piste de ski de fond à Sainte-Pétronille

Exceptionnellement pour cet hiver, la piste de ski de fond ne sera pas opérationnelle pour le temps des Fêtes. Des circonstances hors de notre contrôle nous empêche de vous offrir ce service comme à chaque année. La situation devrait être corrigée dès le début janvier 2018.

Veuillez accepter toutes nos excuses pour cette fâcheuse situation.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier



Village de Sainte-Pétronille
Prévisions budgétaires
2018

Dépenses	Budg. 2018	Réal 2017
<u>Conseil municipal</u>		
Rémunération	33 456	30 087
Frais de comité	3 000	0
Allocation de dépenses	16 728	15 044
Retenues salariales	5 125	4 669
Frais de représentation	1 500	2 000
<u>Application de la loi</u>		
Cour municipale	500	0
<u>Gestion financière et administrative</u>		
Rémunération DG et DGA	66 071	63 839
Retenues salariales	13 620	12 283
Frais de déplacement & représentation	900	800
Frais de poste	4 200	4 000
Téléphone	5 200	3 773
Hébergement site Web	150	126
Journal Autour de l'île	6 896	6 987
Réception	6 000	3 283
Services juridiques	20 000	11 500
Vérification	9 000	9 000
Informatique	7 500	5 447
Frais des mutations	200	120
Formation & perfectionnement	2 000	255
Assurance resp. publ.	12 500	12 000
Cotisation, assurance & abonnement	3 000	1 300
Entretien-Mairie	10 000	8 000
Équipement de bureau (photocopieur)	6 000	5 475
Autres cadeaux	4 000	3 500
Fournitures de bureau	3 000	2 850
Électricité – Mairie	6 500	5 000
Mauvaises créances	500	60
Quote-part - M R C	134 029	124 340
Quote-part - C M Q	8 265	8 180
Aide financière	7 000	6 500
Intérêts et pénalités	150	100

Dépenses	Budg. 2018	Réel 2017
<u>Greffe</u>		
Élection	7 900	7 850
Fournitures de bureau	2 500	2 238
<u>Évaluation</u>		
Évaluation	39 000	20 000
<u>Sécurité publique</u>		
Sûreté du Québec	165 000	154 208
Police locale	2 000	1 214
Service incendie	87 100	3 135
Mesures d'urgence	500	0
Citerne (servitudes)	1 800	1 765
Citerne (déneigement)	315	315
Gratification	100	0
<u>Transport</u>		
Inspecteur agraire	1 000	0
Salaires Occasionnel et permanent	59 988	56 836
Retenues salariales	13 330	12 492
Frais de déplacement	3 500	3 000
Téléphone voirie	650	430
Frais de génie	5 000	0
Immatriculation	450	300
Location matériel et véhicules	1 000	1 471
Entretien garage	1 000	0
Entretien et réparation véhicules	3 500	4 700
Voirie	40 000	42 000
Essence	2 000	1 200
Articles de quincaillerie	1 500	500
Signalisation	3 000	800
Enlèvement de la neige (+ trottoirs)	70 400	65 550
Sable	7 500	7 000
Entretien éclairage	5 000	5 700
Éclairage des rues	15 000	15 031
Transport adapté	5 000	4 577
<u>Hygiène du milieu</u>		
Enlèvement des ordures	93 240	90 060
Analyse d'eau	2 000	1 234
Toilette chimique Goéliche (location)	5 000	0

Dépenses	Budg. 2018	Réel 2017
<u>Aménagement et urbanisme</u>		
Urbanisme	11 500	793
Boisé - Aménagement	100 000	7 000
Embellissement du territoire	32 700	10 045
Arts et culture	7 000	4 676
<u>Loisirs</u>		
Salaires Occasionnel et permanant	14 998	14 209
Retenues salariales	3 530	3 123
Entretien – Centre communautaire	4 000	3 000
Huile à chauffage	8 000	6 700
Articles de quincaillerie	500	100
Électricité – centre	3 500	3 123
Hockey	600	600
Entretien et réparation patinoire	1 100	500
Camp de jour - St-Pierre	12 000	8 250
Balle molle	100	0
Ent. & rép. terrain de jeux	1 000	225
Jeux	1 000	10
Électricité	2 200	1 700
Ski de fond	3 200	3 000
Soccer	1 000	800
CSST-Bénévoles	200	45
Bibliothèque	11 500	9 217
<u>Fonds d'investissements</u>		
Conseil sans papier	20 000	0
Rue des Pins Nord	75 000	0
Rue des Pins Sud	50 000	0
Éclairage des rues - DEL	0	3 044
Ass. Eaux Usées - Professionnels	250 000	16 777
Projets MADA	11 000	5 000
Appel d'offes ingénieurs	10 000	0
Structure toilette Goéliche	5 000	0
Surface multi-sports	100 000	0
Horatio Walker	10 000	0
Total	1 792 891	956 061

Revenus	Budg. 2018	Réel 2017
<u>Taxes</u>		
Taxes - Résidentiel	1 009 256	1 009 807
Taxes - Affaires	13 334	
Taxes - Institutionnel	15 225	
Vidanges	93 240	91 931
<u>Autres revenus de sources locales</u>		
Activités récréatives	1 000	130
Location de salles	1 700	1 700
Loyers	5 220	4 700
Recouvrement de tiers	225	211
Autres	5	1 955
Autres (photocopies)	195	0
Licences et permis	3 000	2 200
Droits de mutations	30 000	37 000
Amendes et pénalités	2 000	7 000
Intérêts : banque	1 000	1 900
taxes	2 000	2 900
Autres services rendus - Foyer	3 535	3 500
<u>Transferts inconditionnels</u>		
TECQ - Réfection mairie	0	341 318
TECQ - Ass. Eaux Usées - Professionnels	181 133	0
Pacte rural	60 000	0
PIQM MADA (Boisé de l'Église)	80 000	0
Appropriation - Surplus	290 824	0
Total	1 792 891	1 506 252



Village de
Sainte-Détronille

Plan triennal d'immobilisations (2018-2020)

Année	Projet	Valeur	Moyen de financement	Portion subventionnée
2018	Parc municipal	20 000	Budget	0%
	Assainissement des eaux usées - Plans et devis	250 000	TECQ	80%
	Surface multi-sports	100 000	Programme de soutien aux inst. Sortives et recr.	80%
	Total 2018	370 000 \$		
2019	projet assainissement des eaux usées	4 500 000	TECQ et PRIMEAU	80%
	Total 2019	4 500 000 \$		
2020	Sentier pédestre	20 000	Budget	0%
	Total 2020	20 000 \$		
Total combiné		4 890 000 \$		

Fête des bénévoles à Sainte-Pétronille—Quelques photos

Un merci particulier à M. Daniel B. Guillot, notre photographe officiel



Joyeux
Noël

